

Rapport de la réunion n°5 du CA de l'ASBL AET

Date : 9/01/2018 à 19h

Lieu : chez Yvette Rosaire

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 10 novembre 2017.
2. Approbation du projet de ROI
3. Tour de table des travaux des GT
4. Petits déjeuners : lieux pour 14 janvier et suivants.
5. Programme - Planning d'activités. Et budgets
6. Le communiqué des trésoriers.
7. Objectifs opérationnels.
8. Fixation de la date et du lieu de la réunion suivante.

Présents :

Membres : Nadine, Luc-Michel, Freddy, Yvette, Jean-Guy, Rosa, Catherine et Delphine, François en retard

Excusés : Frank

La réunion commence à 19h15

Rapporteur : Delphine

1. Approbation du PV de la réunion de novembre 2017.

Le rapport de la réunion est approuvé.

2. Approbation du projet de ROI

Concernant la comptabilité, cela dépend fortement de chaque GT. On ne sait pas avancer vu l'absence de Frank qui devait rencontrer un expert à ce sujet. Nous devons réfléchir à la structure des groupes au sein d'Amay en Transition. Nous devons choisir si nous faisons une comptabilité simplifiée (par exemple avec le bilan global de l'action, les bénéfices ou pertes) ou analytique plus poussée, tout dépend de l'usage que nous voulons en faire. Catherine réfléchit sur la structure.

3. Amay en fête

La caisse AET d'un bénéfice de 202 € est remise par Yvette aux trésoriers pour mettre sur le compte AET. Luc Michel le met en fond de caisse qui sera gardé chez lui.

4. Tour de table des travaux des GT

Folder : nous avons le folder de secours. Mariche fera la mise en page, et facture. Est-ce que chaque groupe doit avoir la même place? Certains ont besoin de plus de place que d'autres

quitte à enlever les photos. Luc Michel peut proposer une mise en page. Catherine demande à ce que la structure avec la façon d'indiquer le mail et téléphone soit identique pour chaque groupe. Quid de l'atelier arts palette. Si art palette veut sortir de l'asbl il ne doit pas apparaître sur le folder mais dans la page web avec lien vers autres actions citoyennes amies. Nous avons l'obligation légale de noter ASBL AMAY EN TRANSITION avec l'adresse du siège social. Il est important de porter un choix clair : soit on fait un folder de l'asbl soit un folder recensant les initiatives de transition. François trouve qu'il serait intéressant de faire aussi un folder qui reprend les initiatives citoyennes de la commune, au service des habitants. Catherine rappelle que nous menons ces réflexions aux petits déjeuners avec les indicateurs de la commune. Nous avons déjà eu des initiatives en ce sens avec l'alter tour par exemple, nous sommes aussi administrateur au GAL.

Gac : ça fonctionne. 2^{ème} GAC la moitié en volume de la 1^{ère} commande, mais normal car c'était les commandes de Saint-Nicolas. Yvette demande le logiciel fait par l'intergac. Pour une idée d'ordre de grandeur le sel paie 40€/an pour ce genre de logiciel.

Repair café : a eu lieu dimanche dernier. Moins de personnes cette fois-ci, on insiste sur les moyens de faire de la publicité, exemples : panneaux fixes par exemple au COF. Est-ce que les horaires vont rester les mêmes ? Les réparateurs ont eu assez de travail.

Rappel gestion banque de données des membres et sympathisants (db), voir réunion du 13/06. Normalement c'est Luc Michel qui gère la db et non plus Delphine, bien que ce soit elle qui le fait toujours actuellement.

Le responsable de GT envoie ses mails dans passer par le gestionnaire de base de données et envoie les mails en cci (copie cachée).

Les incroyables comestibles : les adresses ont été renvoyées à la commune.

Four à pain : La palette est au service travaux à côté de chez BOLINNE, donc il faut poser la question à Didier marchandise, Catherine lui demande.

Jardin participatif - Cheneux :

La collaboration suit son cours avec de nouveaux projets. Le premier chantier pratique a repris ce matin. Nous allons visiter ensemble la coopérative semencière Cycle en Terre ce vendredi. Dorénavant à la demande de certains professeurs, nous irons en alternance deux matinées par semaine les mardi et vendredi. Et une fois par mois avec les élèves et professeurs de l'école du Cheneux à l'école primaire la Marelle qui souhaite aussi collaborer avec nous pour réaménager une partie de son jardin en zone de potager en permaculture, prairie fleurie, haies de petits fruits, fruitiers demi-tiges ainsi que réaménager sa mare. Pour apporter un soutien financier à ce projet, ils ont introduit une demande de subside à Natagora. Une personne du COF est également engagée de janvier à juin pour aider à la mise en place.

Tous les mercredis matins François anime l'atelier arts palettes avec les projets de l'école. En étant à leur service pour les aider vraiment. Ils sont venus à l'atelier, pour le moment il apporte

les machines nécessaires, après ça se passera sur place à l'école en collaboration avec la direction. Ça fonctionne extrêmement bien.

Arts Palettes : souhaite garder la chance qu'il a de travailler en équipe et en participation, en échange affectif. Les règles tombent dans ce contexte, et c'est créatif, chacun amenant ses compétences dans l'ouverture, et c'est un besoin maintenant pour François d'utiliser ça au maximum. 19 personnes sont dans cet esprit d'échange, aussi avec le groupe apiculture, dans la pratique et la construction de ruches.

François ne souhaite pas avoir de contraintes du CA pour fonctionner. Il souhaite rester au compil, mais l'atelier palettes sort du CA et fonctionnera indépendamment.

Sel : rien à signaler.

Petit déjeuner : 14 janvier. Freddy va chercher les clefs de la maison de la poésie. Rosa responsable logistique, apporter bouilloire électrique (Yvette l'achète). Mail sera envoyé suivant le même schéma que précédent par Delphine. Catherine et Delphine animent. Il faut savoir la prochaine date pour la noter au tableau de la poésie. Léon a pris contact pour la tour romane, période de transition pour le gestionnaire, on attend qu'il soit recontacté. **Prochain le 11/02 à la maison de la poésie : logistique Yvette, mail Catherine, sujet suite. On inviterait le bourgmestre le 11/02.**

5. Programme - Planning d'activités. Et budgets

On fixe l'AG au dimanche 11 mars 2018, lieu à déterminer.

6. Le communiqué des trésoriers.

Concernant les cotisations des personnes ont payé 10 et 7 euros, que fait-on ?

Nadine : propose une par ménage et non par adresse mail, une cotisation consciente avec un minimum, qui serait réduite pour les membres en difficulté financière.

Rosa : ok avec ce qui avait été acté

François : « en la moindre difficulté de paiement, adressez-vous à untel en toute discrétion » car 10€ peut être une difficulté.

Jean Guy : 10 € ne dérangeait pas. Mais par personne ce serait mieux, 5€ par personne et 10€ par ménage.

Luc Michel : a priori avait donné son accord, mais voulait savoir quels étaient les besoins avant de fixer le prix. Puis en cocosel, 10 euros semble être la cotisation la plus chère de Belgique. La cotisation par ménage est compliquée à gérer pour la db.

Delphine : d'accord avec PV précédent mais après pourquoi ne pas passer à une cotisation individuelle de 5 euro et donc 10€ pour les ménages. Il est dommage d'avoir été trouble dans notre communication.

Yvette : il est trop tard d'annoncer ça maintenant en fin d'année, d'accord une cotisation par personne comme idée de Delphine. Ça simplifierait. Il est vrai que nous n'avons pas eu de discussion de fond.

Catherine : c'est dommage et même embêtant que les 10 euros aient été communiqués, il faut communiquer notre décision clairement au plus vite. Tant qu'à remettre les choses en réflexion d'accord qu'on passe à une cotisation par personne. J'opte pour une cotisation libre avec minimum de 5 euros par personne.

Décision : Nous allons faire un message global disant que la cotisation 2018 reste à 7 euro par ménage. On discutera et recueillera votre avis concernant ce sujet à l'AG.

Trésorier qui fait quoi (Nadine) : on met 202 euros d'Amay en fête en fonds de caisse chez Luc Michel qui gère ce fond de caisse. Delphine fait les virements.

7. Divers

Tonnelle : possibilité d'indemnité par assurance de la commune, dégâts estimés à 150 euros (Mme Leroux à la commune, on attend la décision du conseil communal. Sinon proposition que si non remboursement, AET achète une tonnelle plus solide et qu'on en aurait la copropriété avec Frank. Frank la garderait chez lui (2 ou 3 usages par an comme nous), avec comme principe que à chaque utilisation, on paie une location, afin de prévoir le budget pour la suivante. Avec les deux tonnelles (la cassée de Frank et la nouvelle) on pourrait faire une tonnelle avec côtés fermés. On attend la décision du conseil. Voir prix chez LEVOOZ à Tinlot.

CC ENGIS : Delphine a été appelée par le centre culturel d'Engis pour animer la soirée autour du film « qu'est-ce qu'on attend ? » et présenter nos activités de transition. Cela aura lieu le mercredi soir de la première semaine d'avril. Delphine a dit oui, Yvette propose de l'accompagner. Delphine envoie le mail reçu du CC d'Engis au CA.

AG centre culturel d'Amay : Delphine a reçu l'invitation pour participer à l'AG du CC, l'invitation est arrivée dans une période de rush et n'a pas pu être communiquée à temps, donc personne d'AET n'était présent. Nous allons leur communiquer l'adresse du siège social. Qui parmi nous représente AET ? Catherine Meurice se propose, avec adresse de Frank.

Stages : l'idée est de faire des stages autour de la transition en intergénérationnel parents-enfants au mois d'août. François nous met en relation avec l'horticole qui a des personnes brevetées et sont subsidiés par l'agriculture. Jean-guy et Delphine planchent sur le sujet pour la création d'un GT. Catherine suggère qu'on contacte les plaines pour leur proposer notre thème une semaine où nous proposerions des activités, on pourrait proposer des demi-jours, cela permettrait de tester notre projet sans avoir la charge de l'infrastructure.

François a sa comptabilité prête pour 2017. Actuellement conso 1593 € nécessaires pour fonctionner, sont légèrement en boni. Il a donné un stage au CC de HUY, et à MOLENBEEK qui voulait former deux menuisiers, une anthropologue à la récupération atelier palettes. Un montant pour cela a été payé à l'atelier palettes. 2017 est à inscrire dans la comptabilité puisqu'en 2017 arts-palettes faisait partie de L'ASBL.

Prochaine réunion : lundi 12 février à 19 heures au siège social de l'ASBL (pendant le congé de Carnaval)